

Le Règlement des Foulées Nature 2019

1/ L'Organisation :

Les « Foulées Nature de Crossey » sont organisées par les bénévoles du Sou des Ecoles de Saint Etienne de Crossey. Elles sont affiliées à la "Fédération des Courses Hors Stade".

2/ Les catégories et les courses :

Plusieurs circuits sont proposés par catégories d'âge (ces catégories sont valables jusqu'au 31 octobre 2019).

Le dossard sera à retirer au départ à partir de 6h30 et au plus tard 30 mn avant le départ de course.

CATEGORIES	Années de naissance	DISTANCE A PARCOURIR	PARCOUR MAXIMAL AUTORISE
Maternelles (sans classement)	2014 a 2016	400 m	
Mini-Poussins (sans classement)	2012 et 2013	800 m	
Mini-Poussins (sans classement)	2010 et 2011	1 km	
Poussins 10-11ans	2008 et 2009	1,2 km	1.5km
Benjamins 12-13ans	2006 et 2007	2,5 km	3km
Minimes 14-15ans	2004 et 2005	3,2 km	5km
Cadets 16-17ans	2002 et 2003	8 km	15km-1km/100m de D+
Juniors 18-19ans	2000 et 2001	8 km ou 16 km	25km
Espoirs 20-22ans	1997 à 1999	8 km, 16 km ou 29,3km	Illimitée
Séniors 23-39ans	1980 à 1996	8 km, 16 km ou 29,3km	Illimitée
Masters V1 40-49ans	1970 à 1979	8 km, 16 km ou 29,3km	Illimitée
Masters V2 50-59ans	1960 à 1969	8 km, 16 km ou 29,3km	Illimitée
Masters V3 60-69ans	1950 à 1959	8 km, 16 km ou 29,3km	Illimitée
Masters V4 70ans et +	1949 et avant	8 km, 16 km ou 29,3km	Illimitée
Déguisement (sans classement)	A partir de 2005	3.2km	

Attention : le tracé de ces courses emprunte des chemins et des terrains privés exceptionnellement ouverts avec l'accord des propriétaires. Ayez la correction de ne jamais fréquenter ces circuits en dehors de l'épreuve. De votre sens civique dépend l'avenir de notre et de votre cross. Merci de votre compréhension.

3/ Le Programme :

Les départs seront devant le Gymnase Intercommunale de la Morge de Saint Etienne de Crossey.

DEPARTS du Gymnase	
8H00	Départ 29km et Relais
8H30	Départ 16 km
9h00	Départ du 8 km
9h15	Départs du 3.2 km Minimes et déguisés
9h25	Départ du 2.5 km Benjamins
9h40	Remise des prix 3.2 et 2.5 km
10h00	Remise des prix du 8 km
10h15	Remise des prix du 16 et scratch du 29 km
11h00	Départ courses enfants
12h00	Remise des prix du 29km

Des coupes et/ou lots seront remis aux premiers, par course et catégorie d'âge.

4/ Le Ravitaillement

Un ravitaillement à l'arrivée pour toutes les courses. Une boisson chaude sera distribuée à chaque participant.

Un ravitaillement supplémentaire sur le 16km (à 7km au Pied Barlet), et 2 sur le 29 km (à 7km au Pied Barlet, et 18 km au Grand Souillet).

5/ Les Inscriptions :

Pour gagner du temps, inscrivez-vous sur notre site www.soudecrossey.fr, payez en ligne ou inscrivez-vous par courrier avec le règlement correspondant. Ces inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 4 octobre inclus (date de réception de courrier).

Sinon vous avez la possibilité de vous inscrire le jour même

Droits d'inscription	Jusqu'au 4 octobre	Après le 4 octobre
29 km solo	17€	22€
16 km	13€	16€
8 km	10 €	11 €
3.2km déguisé (sans classement)	5 €par équipe	
3.2 km Minimes (2003 et 2004)	5€	5€
2.5 km Benjamins (2005 et 2006)	5€	5€
1.2 km Poussins (2007 et 2008)	2€	2€
1 km Mini-Poussins (2009 et 2010)	2€	2€
800m mini poussins (2011 et 2012)	2€	2€
400 m Maternelles (2013 à 2015)	2€	2€

En cas de non-participation, ou d'annulation de la course, les inscriptions ne seront pas être remboursée

6/ Les Conditions de participation

Pour toutes les courses avec classement, fournir **la photocopie** (*nous ne restituons pas le certificat médical*) :

- d'une **licence d'athlétisme**, ou **de triathlon**, ou **FFCO**, **FFPM**, **UNSS** ou **l'UGSEL** en cours de validité ou
- d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** datant de **moins d'un an**.

Fournir une attestation parentale pour les mineurs à télécharger sur notre site www.soudecrossey.fr

Sur toutes les courses l'utilisation des bâtons ou de chien de traction est interdite et chaque coureur doit évoluer en semi-autosuffisance.

7/ Secours

Ils seront assurés par la Croix Blanche (un poste de secours au gymnase et un poste sur le parcours) et par un médecin présent sur les parcours des 16 et 29 km en liaison radio avec les personnes responsables de la sécurité des courses.

8/ L'Assurance

Chaque participant s'engage à être en possession d'une assurance RC et rapatriement. Obligation de signer la feuille d'inscription pour chaque coureur.

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.

9/ Abandon et limite horaire

Tout abandon devra être signalé au signaleur le plus proche, le dossard lui sera remis.

Les coureurs rattrapés par le coureur balais seront déclarés hors course par celui-ci, et il récupérera leur dispositif de chronométrage et leur dossard. Ils pourront poursuivre le parcours sous leur responsabilité propre.

10/ Droits à l'image

Autorisation est donnée aux organisateurs des Foulées de Crossey ainsi qu'à leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles les coureurs pourraient apparaître sur tous supports y compris les documents promotionnels.